

D É C I S I O N

Portant acte modificatif n°1 du marché n°2024T17TRAV1 relatif au marché de travaux sur la salle d'immersion 2 du centre régional de sommellerie de Banyuls sur Mer et création du mobilier pour le pavillon et les extérieurs du site

LOT 1 MENUISERIE BOIS_MOBILIER

CC ACVI / Entreprise SASU SOLIDE SURFACE CREATION

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10,

Vu la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée (MAPA) et accords cadre ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 01^{er} avril 2019,

Vu le dossier de consultation des entreprises portant sur le marché de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation d'une médiathèque sur la commune de SOREDE,

Vu la décision du Président en date du 14/05/2024 autorisant l'attribution du présent contrat, n°2024T17TRAV1, à la société **SASU SOLIDE SURFACE CREATION sise** Lieu-dit « la Melière »- 12 620 SAINT LAURENT DU LEVEZOU (Siret n° 797 857 844 000 30),

Vu le projet d'acte modificatif n°1,

Considérant le montant des travaux non réalisés dans le cadre du présent marché,

Considérant que cet acte modificatif n°1 a une incidence financière sur le montant notifié du marché,

Considérant que cet acte modificatif n°1 ne modifie en rien les éléments essentiels du marché tel que définis dans les pièces contractuelles,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le projet d'acte modificatif n°1 réduisant le montant des travaux à réaliser avec la société **SASU SOLIDE SURFACE CREATION** sise lieu-dit « La Melière- 12 620 SAINT LAURENT DU LEVEZOU (Siret n°797 857 8444 000 30), et ce pour un montant de – 1 098.54 €-HT (mille quatre-vingt-dix-huit euros et cinquante-quatre cents hors taxes, TVA en vigueur en sus), soit un écart introduit par cet acte modificatif n° 1 de – 2.1%,

ARTICLE 2 : D'AUTORISER la signature du projet d'acte modificatif n°1,

ARTICLE 3 : DIT que la dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet de l'exercice en cours,

ARTICLE 4 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 18/11/2024,

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture

**Le président
Antoine PARRA**

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS
3 impasse Charlemagne
BP 90103
66700 ARGELES SUR MER
Tél : 04 68 81 63 77

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Entreprise SOLIDE SURFACE CREATION
Lieu dit La Melière
12260 SAINT LAURENT DU LEVEZOU
Tél : 06 84 77 94 82 - @ : contact@solide-surface.fr
SIRET : 797 857 844 00030

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

TRAVAUX SUR LA SALLE D'IMMERSION 2 DU CENTRE REGIONAL DE LA SOMMELLERIE ET CREATION
DU MOBILIER POUR LE PAVILLON ET LES EXTERIEURS DU SITE

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 14 mai 2024

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 3 semaines.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 50 622,15 €
- Montant TTC : 60 746,57 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

- Devis n°DE20210120 d'un montant de 3 251,46 € HT

A la demande du maître d'ouvrage, surélévation du bar pour l'ensemble du comptoir du pavillon d'accueil de l'institut Régional de la Somellerie.

- Non réalisation des poste 2213 « Encadrement bois ouverture cintrée » et 5111 « banc IPE » pour un montant de - 4 350,00 € HT

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

☐ NON

☒ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : - 1 098,54 €
- Montant TTC : - 1 318,25 €
- % d'écart introduit par l'avenant : - 2,1%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 49 523,61 €
- Montant TTC : 59 428,32 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Sébastien NICOLAS, gérant	St Laurent du Lévézou, le 06/11/24	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :  , le 14.11.2024

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE

Signature



(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

☐ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

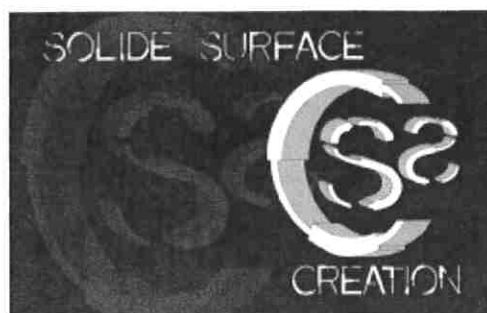
Signature du titulaire,

☐ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

☐ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



solide surface création

S A S U

, le 15/07/2024



lieu dit la Melière
St Laurent du Lévézou
12620

Numéro : **DE20210120**
Date de validité : 25/07/2024

Tél : WhatsApp 0684779482
E-Mail : contact@solide-surface.fr

Devis

Adresse du chantier

agglomération Albères Côte
Vermeille Illibéris
3 Impasse Charlemagne
BP 90103
66700 ARGELES SUR MER

Adresse de facturation

agglomération Albères Côte Vermeille
Illibéris
3 Impasse Charlemagne
BP 90103
66700 ARGELES SUR MER



1447

Descriptif des travaux

travaux supplémentaires

Numéro	Description	Qté	Unité	PV HT	% Rem.	Montant HT	TVA
1	travaux supplémentaires surélévation des mobiliers de 150mm emplacement : comptoir L accès PMR fabrication /fourniture nouveaux caissons 3 jours d'intervention environs reprise des plinthes en cosmos 899 egger reprise des détails de jonction sur mobiliers reprise sur site des corian et soudure sur tablier	1,00	F	3 251,46		3 251,46	20,00

Devis gratuit.

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Total HT Net 3 251,46
TVA 650,29
Total TTC 3 901,75

CONDITIONS DE PAIEMENT

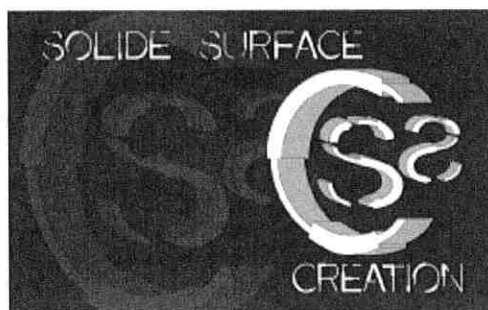
50% à la signature /30% sur situation /solde à la livraison

IBAN: FR76 1005 7192 5900 0205 2670 374
BIC: CMCIFRPP

Acompte 0,00
Net à payer 3 901,75 €



Je reconnais avoir pris connaissance des CGV au dos du devis et y adhérer sans réserve



solide surface création

S A S U

, le 15/07/2024

lieu dit la Melière
St Laurent du Lévézou
12620

Numéro : **DE20210120**

Date de validité : 25/07/2024

Tél : WhatsApp 0684779482
E-Mail : contact@solide-surface.fr

Devis

Pour l'entreprise (signature et cachet)

DEVIS VALABLE 15
JOURS .

Pour le client (signature précédée de la
mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

merci de nous accorder votre confiance pour la réalisation de vos travaux .